

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Antoine-Girouard **tenue le mardi 10 mai 2016 à 19h**
au salon du personnel de l'école Antoine-Girouard

Présences : Madame Genevieve Bergeron, représentante du personnel de soutien
Madame Brigitte Chapdelaine, représentante du personnel enseignant
Madame Julie Côté, représentante du service de garde
Monsieur Benoît Des Croisselles, parent membre
Monsieur Alain F.Dussault, président du CÉ, parent membre
Madame Jocelyne Montpetit, directrice
Madame Marie-France Riopel, parent membre
Madame Janique Taillon, parent membre

Absences : Madame Rachel Morrisseau, représentante du personnel enseignant
Madame Louise Robitaille, représentante du personnel enseignant
Monsieur Jean-François Cassivi, parent membre

1. Ouverture de la séance

1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Monsieur Alain F. Dussault, constate qu'il y a quorum.
La réunion est ouverte à 19h05.

AG-15.16.35

1.2 Revue et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance
- 1.2 Revue et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Revue et adoption du procès-verbal de la séance du 29 mars 2016

2. Suivi au procès-verbal

- 2.1 Campagne de financement

3. Parole au public

4. Questions diverses

- 4.1 Changement de date de la prochaine réunion

5. Pour adoption

6. Pour approbation

- 6.1 Frais chargés aux parents maximum permis
- 6.2 Règles de régie interne au service de garde

7. Parole à la direction

- 7.1 Budget
- 7.2 Organisation scolaire
- 7.3 Préscolaire

8. Pour consultation ou discussion

- 8.1 Nil

9. Pour information

- 9.1 Correspondance du président
- 9.2 Parole au représentant au comité de parents
- 9.3 Parole à la représentante de l'OPP
- 9.4 Parole à la représentante du SDG
- 9.5 Parole aux enseignants

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Benoît Des Croisselles et secondé par monsieur par Alain F. Dussault d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 10 mai 2016.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

AG-15.16.36

1.4 Revue et adoption du procès-verbal de la séance du 29 mars 2016

Au point 6.5 : À ajouter : financé par la campagne de fleurs dans le fonds à destination spéciale.

Il est proposé par madame Brigitte Chapdelaine et secondé par monsieur Jean-François Cassivi, d'approuver le réaménagement de la bibliothèque pour l'année 2016-2017 et d'allouer un montant de 4000 \$ pour réaliser ce projet financé par la campagne de fleurs à partir du fonds à destination spéciale.

Il est proposé par madame Marie-France Riopel et secondé par monsieur Alain F. Dussault d'adopter le procès-verbal de la séance du 29 mars 2016.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

2. Suivi au procès-verbal

2.1 Campagne de financement

Madame Marie-France Riopel donne quelques informations concernant les commandes reçues pour la campagne de financement de fleurs et fines herbes :

Le montant des ventes s'élève à : 9332,90 \$

Profits nets : environ 3750 \$

Dons : 59 \$

Nombre de commandes : 84

Nombre de familles qui ont commandées: 60

3. Parole au public

Nil

4. Questions diverses

4.1 Changement de date de la prochaine réunion

Monsieur Dussault, président du CÉ demande un changement de date pour la prochaine réunion du Conseil d'établissement. Suite à une discussion, il n'y aura pas de changement de date. La réunion aura lieu le mardi 14 juin 2016.

5. Pour adoption

Nil

6. Pour approbation

AG-15.16.37

6.1 Frais chargés aux parents maximum permis

Madame Montpetit, directrice, demande une augmentation de 5 \$ des frais chargés aux parents pour l'année 2016-2017. Le montant maximum passera à 75 \$ au lieu de 70 \$ pour l'année 2016-2017.

Il est proposé par monsieur Alain F.Dussault et secondé par madame Janique Taillon d'approuver le montant maximum de 75 \$ pour les frais chargés aux parents pour l'année 2016-2017.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

AG-15.16.38

6.2 Règles de régie interne des services de garde

Changements apportés aux règles de régie interne des services de garde :

Service de garde régulier : 8,10 \$ par jour.

Journée pédagogique : 8,10 \$ par jour + 7,90 \$ de frais donc 16 \$ par jour.

Il est proposé par madame Julie Côté et secondé par monsieur Benoît Des Croisselles d'approuver les changements des coûts des services de garde pour l'année 2016-2017.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

ADOPTÉ

7. Parole à la direction

7.1 Budget

Un document concernant le suivi budgétaire est distribué aux membres du CÉ.
Madame Montpetit, directrice, donne de l'information concernant le suivi budgétaire.

7.2 Organisation scolaire 2016-2017

Madame Montpetit, directrice, informe les parents du CÉ que pour l'année 2016-2017 des lettres de volontariats ont été envoyées pour le préscolaire, 1^{re} année, 2^e année et 4^e année.

Il y aura 2 groupes de maternelle en 2016-2017.

7.3 Préscolaire

La rencontre pour les futurs élèves du préscolaire aura lieu le 7 juin prochain.

8. Pour consultation et discussion

8.1 Nil

9. Pour information

9.1 Correspondance du président

Nil

9.2 Parole au représentant du comité de parents

Monsieur Benoît Des Croisselles, n'a pas assisté aux dernières réunions.
La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 16 juin.

9.3 Parole à la représentante de l'OPP

Madame Riopel nous apporte une idée de campagne de financement pour l'an prochain :
Petites confitures (formats capsules).

Madame Geneviève Bergeron apporte une autre suggestion : Sacs à lunch réutilisables.

9.4 Parole à la représentante du SDG

Semaine des services de garde. Du 16 mai au 20 mai. Plusieurs activités sont organisées.
Un document est distribué aux membres du CÉ.

Journée en folie : Thème : « La foire » vers le 16 juin.

9.5 Parole aux enseignants

Madame Brigitte Chapdelaine, enseignante, parle de la corvée de nettoyage de la cour.
Le rapport pour l'école verte Brundtland sera fait en fin d'année.

AG.15.16.39

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Alain F. Dussault et secondé par monsieur Benoît Des Croisselles la levée de l'assemblée à 20h30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

La direction

Le président

Madame Jocelyne Montpetit

Monsieur Alain F. Dussault